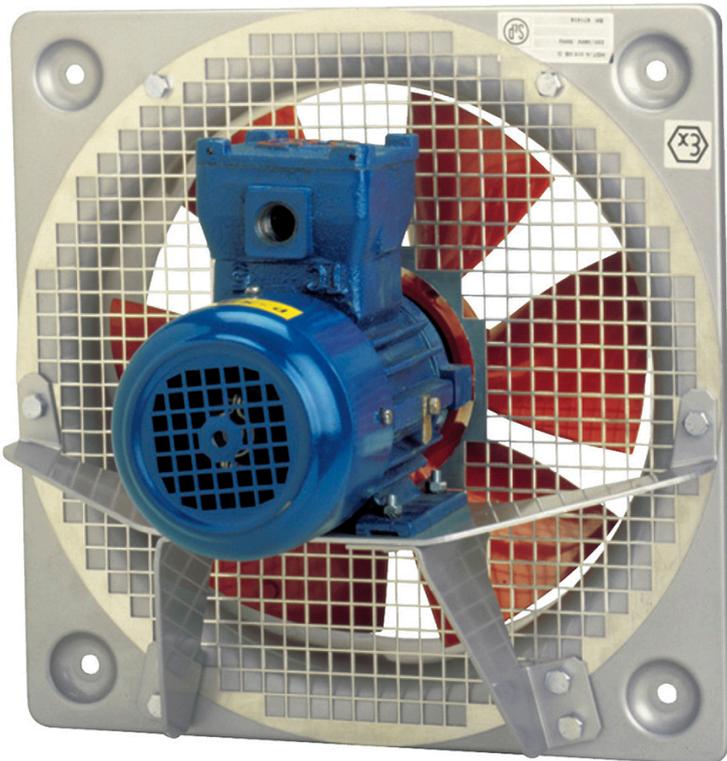




HDT - HDB

Ventilateur hélicoïdal





Les ventilateurs de la série HDT/HDB ont été fabriqués en respectant de rigoureuses normes de fabrication et de contrôle qualité (ISO 9001).

Les ventilateurs de la série HDT/HDB sont prévus pour des utilisations en atmosphères explosives gazeuses du Groupe II - Catégorie 2G pour les gaz, zone 1, et sont marqués CE en conformité avec la Directive ATEX 94-9-CE.

Les produits sont marqués  II 2G

Les moteurs équipant ces ventilateurs, que ce soit en version antidéflagrant comme en version sécurité augmentée, sont certifiés par un laboratoire notifié et sont conformes aux exigences de la Directive 94/9/CE ATEX.

Mise en marche et installation.

A la réception du ventilateur vérifier les points suivants :

Que le modèle est conforme à celui commandé

Que la version est conforme à celle commandée (triphasée, monophasée, etc...)

Que les caractéristiques figurant sur la plaque signalétique sont compatibles avec celles de l'installation (tension, fréquence, vitesse de rotation...)

La compatibilité entre, les données indiquées sur plaque caractéristique relatives au classement du produit, et l'atmosphère explosive présente, la zone d'utilisation, la température ambiante, la température de carcasse (de T1 à T6).

L'installation doit être réalisée en tenant compte des normes faisant référence à l'utilisation d'appareils électriques en zones dangereuses, spécialement les normes nationales concernant les installations. L'installation doit être réalisée par un professionnel qualifié.

En cas d'utilisation d'un moteur en sécurité augmentée (Eexe), un dispositif de protection en cas de blocage de l'hélice doit assurer la coupure de l'alimentation en un temps inférieur au « t_E » indiqué sur la plaque caractéristique.

Fixer fermement l'appareil avec des vis en utilisant tous les trous prévus à cet effet. Avant de raccorder au réseau électrique, vérifier que l'hélice tourne librement.

Si le ventilateur est installé dans une zone dangereuse (*) accessible à l'utilisateur, et pour être en conformité avec la Directive Machine 89/392/CE, il doit être prévu de monter les protections nécessaires à éviter tout contact avec les parties tournantes.

(*) On entend par zone dangereuse, toutes zones dans et/ou autour d'une machine pour laquelle la présence d'une personne exposée suppose un risque pour sa sécurité ou sa santé.

Raccordement électrique.

s'assurer que les valeurs de tension et de fréquence du réseau électrique sont compatibles avec celles indiquées sur la plaque signalétique du ventilateur (variation maximum en tension et fréquence $\pm 5\%$).

Pour le raccordement électrique suivre les indications données par le schéma joint avec le ventilateur.

Vérifier le sens de rotation.

Vérifier que la mise à la terre est correcte.

Vérifier les distances de sécurité entre les parties sous tension ($> 10\text{mm}$ pour 400V).

Vérifier le blocage des câbles dans les presse-étoupes et le positionnement correct du joint d'étanchéité entre la boîte à bornes et son couvercle.

Avant toute intervention sur le ventilateur, s'assurer qu'il est déconnecté du réseau, même s'il est à l'arrêt.

Hélice.

L'hélice est équilibrée dynamiquement.

Les hélices à angle variable sont ajustées en usine.

NE JAMAIS MODIFIER L'ANGLE DE CALAGE DES PALES CELA POURRAIT ENDOMAGER L'APPAREIL.

Conditions de fonctionnement et conservation.

La température de l'air déplacé ne doit pas être inférieure à -30°C ni être supérieure à 40°C .

Eviter l'accumulation excessive de poussières et de saletés sur l'appareil, cela rend plus difficile son refroidissement et peut déséquilibrer l'hélice.

Nettoyer périodiquement.

Avant toute intervention sur le ventilateur s'assurer qu'il est déconnecté du réseau électrique et que la turbine soit complètement arrêtée.

Les roulements sont blindés et graissés à vie.

Assistance Technique.

En cas d'anomalie détectée sur l'appareil, prendre contact avec votre distributeur.

Nous conseillons de ne pas démonter d'autres pièces que celles mentionnées dans ces instructions, étant donné que toutes manipulations indues de l'appareil annuleraient automatiquement la garantie. En cas de problème avec l'extracteur se mettre en contact avec son distributeur.

S&P se réserve le droit de modifier ces instructions sans préavis.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



SOLER & PALAU, S.A.
Crta.Puigcerda Km.108
17500 RIPOLL (Espagne)

déclare que les ventilateurs des gammes :

HDT/HDB

Marqués comme  II 2G, sont conformes avec la Directive 94/9/CE (ATEX) relative aux appareils et systèmes de protection pour utilisation en atmosphères potentiellement explosives.

Ils sont en conformité avec les Normes et Directives:

- Directive de Compatibilité Electromagnétique 89/336/CE
- UNE EN 60335-1. Appareils électro-domestiques et analogues.
Conditions générales

En plus de la conformité avec les normes relatives aux caractéristiques mécaniques et électriques, ils sont conformes avec les Normes Européennes suivantes (En fonction du type de protection):

- EN 50014 Matériel électrique pour atmosphères potentiellement explosives. Conditions générales.
- EN 50018 Matériel électrique pour atmosphères potentiellement explosives. Enveloppe Antidéflagrante "d"

25/07/2003

Marius Gamissans Bou
Directeur Technique S&P



S&P France

Avenue de la Côte Vermeille

66300 THUIR

Tel. 04 68 530 260

Fax 04 68 531 658

www.solerpalau.fr

